

Conseil scientifique du CNRS

Soutien pour l'acquittement définitif de la chercheuse Pinar Selek

Alors que la Cour pénale d'Istanbul devait, le 31 mars dernier, statuer sur le sort de la sociologue Pinar Selek, le procès a été reporté au 29 septembre prochain. Poursuivie depuis 25 ans, Pinar Selek, chercheuse française originaire de Turquie, a été déjà acquittée à de nombreuses reprises. La Cour a cependant confirmé le mandat d'arrêt international émis contre elle.

Le Conseil scientifique du CNRS demande au Gouvernement français d'intervenir auprès du Gouvernement turc en faveur de Pinar Selek et de sa famille.

Le Conseil scientifique du CNRS affirme avec force le caractère universel et inaliénable de la liberté de recherche et d'enseignement.

Texte adopté le 5 mai 2023

20 votants : 20 - Pour 0 - Contre 0 - Abstention

Dorothée BERTHOMIEU
Présidente du Conseil scientifique

Destinataires :

- M. Emmanuel Macron, président de la République
- Mme Catherine Colonna, ministre de l'Europe et des affaires étrangères
- Mme Sylvie Retailleau, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
- M. Eric Dupond-Moretti, garde des sceaux, ministre de la justice
- M. Antoine Petit, président directeur général du CNRS
- M. Alain Schuhl, directeur général délégué à la science du CNRS
- Les présidentes et présidents des Sections, Commissions interdisciplinaires (CID) et Conseils scientifiques d'Institut (CSI) du Comité national de la recherche scientifique